

EXPLOITATION AGRICOLE

DU PÔLE DE FORMATIONS « VERT D'AZUR » D'ANTIBES

Présentation de l'exploitation

L'exploitation agricole d'Antibes représente une surface agricole utile de 2,2 ha située en zone urbaine.



Elle est composée de surfaces sous serres et abris (environ 5 000 m²), d'une pépinière (environ 3 000 m²), de deux vergers (sur environ 1,2 ha) et d'un potager en plein air (environ 200 m²).

L'évolution des productions de cette exploitation a suivi la demande de la clientèle. Axée principalement, il y a dix ans sur les fleurs coupées et en particulier sur la rose et le gerberas, l'exploitation a réorienté ses productions vers les potées fleuries et les plantes de pépinière. Elle propose également de l'huile d'olive, des fruits et des légumes.

Le principal atout de cette structure réside en une serre de vente placée en zone périurbaine qui lui permet de développer un **commerce de proximité**. Cette serre de vente dégage la majeure partie des bénéfices. Les autres débouchés sont les professionnels de l'aménagement paysager et les jardineries.

L'exploitation étant au cœur d'un pôle de formations agricoles :

- Elle est avant tout un **support pédagogique** pour l'ensemble du corps enseignant et des apprenants. Tous les niveaux de formation (CAP, Bac Pro, BP, BTS, Ingénieur) que ce soit en apprentissage, en formation continue ou en formation initiale scolaire travaillent en collaboration avec l'exploitation.
- C'est aussi un **lieu d'expérimentation**. Le projet européen transfrontalier AROMA y est mené pour tester de nouvelles espèces de plantes aromatiques. Il est réalisé en collaboration avec l'INRA, des agriculteurs et des partenaires italiens. L'exploitation fait également partie du réseau d'expérimentation «Plante et Cité» en particulier sur l'identification de gammes végétales résistantes à la sécheresse et compatibles aux objectifs d'aménagement paysager des toitures végétalisées. Elle joue un rôle important dans la multiplication de ces végétaux, ce qui permet également de sensibiliser et de familiariser les apprenants à ces nouvelles plantes.
- C'est un **lieu de démonstration**. L'un des objectifs étant de disposer d'outils les plus adaptés à la région pour être une **vitrine technique** pour les professionnels et futurs professionnels de la filière horticole formés sur le site d'Antibes.
- C'est un lieu en constante évolution qui s'engage au quotidien dans une démarche de **développement durable**.



Afin de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain en faveur d'une agriculture durable, la démarche AGIR financée par le Conseil Régional PACA a permis à l'exploitation d'entreprendre des initiatives afin de diminuer son impact sur l'environnement.

A.G.I.R démarche de la Région Provence Alpes Côte d'Azur pour la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables s'inscrit dans les principes du développement soutenable des politiques régionales et permet de soutenir des plans d'actions et des initiatives exemplaires et novatrices. A.G.I.R voit les projets de tous types d'acteurs se multiplier avec **plus de 600 projets innovants soutenus et concernant plus de 100 000 personnes**. La démarche «Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires» est une démarche globale pour aider les agriculteurs à diminuer l'impact environnemental de leur exploitation.

Diagnostic

Notons que le Diagnostic PLANETE, demandé dans le cadre de la démarche AGIR, n'est pas adapté aux exploitations horticoles. Son utilisation ne permet donc pas d'avoir des résultats exploitables.

Le diagnostic global en matière de développement durable de l'exploitation agricole du pôle de formations Vert d'Azur d'Antibes a permis de mettre en évidence des marges de progression rapide en terme de réduction d'utilisation d'énergie fossile, de consommation en eau, et d'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires.

Plan d'actions

Dans le cadre du programme AGIR, l'exploitation a mis l'accent sur différents thèmes pour gérer durablement et au quotidien son activité.

1- Economie d'énergie

Afin de pouvoir diminuer sa consommation énergétique, les serres de l'exploitation ont été rénovées :

- Mise en place de verres securit 6mm (répondant aux normes de sécurité) pour une meilleure isolation des serres en hiver et donc une économie de chauffage
- Mise en place d'ombrages et d'écrans thermiques, mise en place de stations météo individuelles associées à des ouvrants automatisés pour une meilleure gestion de la chaleur en été et donc une économie d'eau et la limitation du stress pour les végétaux



Un projet pour optimiser le système de chauffage des serres par l'utilisation de chaudières à bois est à l'étude.



2- Gestion des déchets



Plateforme de compostage

Les déchets verts de l'exploitation ainsi que ceux des espaces verts du pôle de formations sont valorisés depuis plusieurs années grâce à une plateforme de compostage. Le compost est réutilisé soit comme paillis soit comme amendement organique sur le site dans une optique de diminution des intrants, d'amélioration des sols et d'économie d'eau.

L'amélioration de la qualité du compost dans le but d'obtenir le label NF-U-44 051 est en projet.

La récupération des eaux chargées de la plateforme afin des les réutiliser lors de l'arrosage des andains est également à l'étude.

2- Economie d'eau

Une des principales mesures consiste à identifier, cultiver et promouvoir des gammes végétales adaptées au climat méditerranéen qui nécessitent peu d'eau et d'intrants. Ainsi un panel de plantes aromatiques et de plantes pour jardins secs est mis à disposition au niveau de la serre de vente de l'exploitation.

Les procédés d'irrigation existants ont été optimisés vers des procédés d'irrigation localisés associés à des techniques de contrôle. Un système de goutte à goutte plus économe en eau et piloté par un ordinateur a commencé à être installé et devrait s'étendre à l'ensemble de la pépinière. L'installation de compteurs d'eau est également prévue.



Goutte à goutte

La mobilisation de nouvelles ressources en eau est planifiée :

- En réutilisant les eaux de drainage : L'objectif est de récupérer les eaux de drainage de l'ensemble des serres afin de les recycler et de les réutiliser dans un but de diminution des consommations d'eau et d'engrais.
- En récupérant les eaux pluviales : Un projet pour la mise en place d'une cuve de récupération est à l'étude pour qu'à terme la majorité des besoins annuels de l'exploitation soient couverts.

4- Diminution des intrants

L'exploitation fait partie du réseau DEPHY Ecophyto (action 14 du plan Ecophyto 2018). L'objectif de ce réseau est de partager avec d'autres exploitations sur ce qu'il est possible de faire en terme de réduction de l'usage de produits phytosanitaires et ainsi d'accumuler des données agronomiques, environnementales et économiques qui seront mutualisées.

L'exploitation favorise la PBI permettant ainsi la venue d'auxiliaires naturels et d'insectes pollinisateurs sur la pépinière.



Thermodisc

Des thermodiscs en fibre de coco biodégradables ont été mis en place afin de stopper la germination des adventices au niveau des containers. Cette action a permis une diminution des intrants avec la réduction des applications de désherbant anti-germinatif.

Un projet de conversion du potager en Agriculture Biologique est en cours d'étude.



Contacts

Directeur de l'EPLEFPA : Jean-Claude BOUCAUD

Tél : 04 92 91 44 44

Mail : jean-claude.boucaud@educagri.fr

Chargée de missions Expérimentation-Développement : Virginie DELCROIX

Tél : 04 92 91 44 44

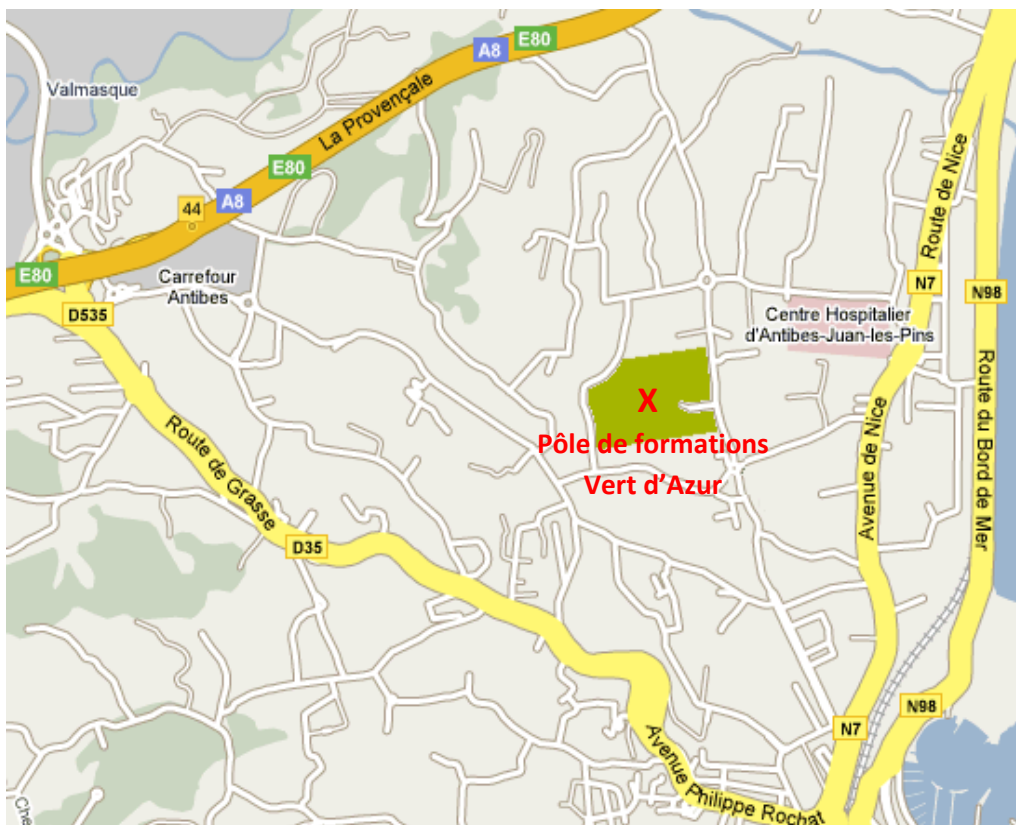
Mail : virginie.delcroix@educagri.fr

Chef d'exploitation : Georges BUARD

Tél : 04 92 91 44 40

Mail : georges.buard@educagri.fr

Plan d'accès



Pour plus d'informations : www.vertdazur.educagri.fr

